



Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS)

SPW – Mobilité infrastructures

Conseillers en mobilité

Le Conseiller en Mobilité (CeM), acteur incontournable de la mobilité au service de tous, doit assurer au sein de son organisme le rôle de 'lien' entre les différents intervenants concernés par le domaine complexe de la mobilité. Il doit agir comme un observateur attentif, veillant à la cohérence et aux implications des mesures envisagées ou entreprises en matière de transport. Il doit donc, en cas de doute ou de question sur l'une ou l'autre réalisation, sensibiliser les organismes concernés (techniques, administratifs et politiques), afin qu'ils puissent, si nécessaire, prendre des mesures visant à corriger et à harmoniser les actions. Le CeM a suivi une formation spécifique, cautionnée par un certificat, et organisée par la Direction de la Planification de la Mobilité du SPW Mobilité et Infrastructures. Cette formation rassemble des acteurs de la mobilité provenant d'horizons variés (communes, polices locales, administrations fédérales, régionales et provinciales, sociétés de transport en commun, associations spécialisées, cellules-mobilité...). Cette grande diversité suscite les échanges, développe la connaissance mutuelle et alimente le débat sur base d'expériences de terrain propres à la problématique de la mobilité.

1. Contact
2. Présentation
3. Période de référence
4. Mandat institutionnel
5. Confidentialité
6. Politique de publication
7. Format de diffusion
8. Accessibilité de la documentation
9. Gestion de la qualité
10. Pertinence
11. Exactitude et fiabilité
12. Actualité et ponctualité
13. Comparabilité
14. Cohérence
15. Coûts et charges
16. Révision des données
17. Traitement statistique
18. Commentaires
19. Documents liés
20. Variables statistiques

1. Contact	
<i>Organisation</i>	IWEPS
<i>Département</i>	
<i>Prénom</i>	Julien
<i>Nom de famille</i>	JUPRELLE
<i>Fonction</i>	Chargé(e) de recherche
<i>Adresse postale</i>	Route de Louvain-la-Neuve 2, 5001 Belgrade (Namur)
<i>Adresse électronique</i>	j.juprelle@iweeps.be
<i>Numéro de téléphone</i>	+ 32 (0) 81 468 438
<i>Numéro de télécopieur</i>	+ 32 (0) 81 468 412

2. Présentation	
<i>Mots-clés</i>	Mobilité, politique communale, PCM, Déplacement
<i>Domaine</i>	Taxinomie IWEPS : STM 2. Mobilité Taxinomie Statbel : 3.4. Transport
<i>Unité statistique - Titre</i>	
<i>Unité statistique – Description</i>	
<i>Population statistique - Titre</i>	
<i>Population statistique - Description</i>	
<i>Couverture géographique</i>	Wallonie. Il y a quelques participants qui suivent la formation en Wallonie mais sont conseillers dans une autre région ou en France. Les chiffres globaux sont repris dans le tableau de données.
<i>Couverture temporelle</i>	À partir de 1999 (les données 1999-2002 sont regroupées, à partir de 2003, les données sont disponibles sur base annuelle).
<i>Couverture sectorielle</i>	
<i>Autres couvertures</i>	
<i>Période de base</i>	
<i>Concepts</i>	
<i>Classifications</i>	

3. Période de référence	
<i>Première période de référence disponible</i>	1999-2002 (regroupées)
<i>Dernière période de référence disponible</i>	

4. Mandat institutionnel	
<i>Production statistique obligatoire</i>	NA
<i>Référence légale</i>	NA
<i>Partage des données</i>	

5. Confidentialité	
<i>Confidentialité - Politique</i>	NA
<i>Confidentialité - Niveau</i>	Données non confidentielles
<i>Confidentialité - Traitement des données</i>	NA

6. Politique de publication	
<i>Calendrier de diffusion</i>	NA
<i>Accès calendrier de diffusion</i>	NA
<i>Accès de l'utilisateur</i>	Tout internaute a accès à un fichier de données reprenant les valeurs du produit statistique pour toutes les communes via le portail d'informations statistiques locales sur la Wallonie 'WalStat' (walstat.iweeps.be).
<i>Périodicité</i>	Annuelle

7. Format de diffusion	
<i>Format de diffusion</i>	Données et métadonnées téléchargeables via le portail d'informations statistiques locales sur la Wallonie 'WalStat' (walstat.iweps.be).
<i>Communiqué de presse</i>	
<i>Publications</i>	
<i>Base de données en ligne</i>	
<i>Accès aux microdonnées</i>	NA
<i>Autres</i>	

8. Accessibilité de la documentation	
<i>Documentation sur la méthodologie</i>	<p>Pour obtenir des informations sur les CeM: http://mobilite.wallonie.be/home/je-suis/un-conseiller-en-mobilite.html</p> <p>Pour rechercher un CeM en Wallonie: http://mobilite.wallonie.be/home/je-suis/un-conseiller-en-mobilite/trouver-un-conseiller-en-mobilite.html</p>
<i>Documentation sur la qualité</i>	

9. Gestion de la qualité	
<i>Assurance de la qualité</i>	
<i>Évaluation de la qualité</i>	Les données de la période 1999-2002 ont été encodées en une fois par une société extérieure. A partir de 2003, c'est le SPW Mobilité qui a fait l'encodage de manière systématique. La qualité et la cohérence sont davantage garanties à partir de 2003.

10. Pertinence	
<i>Besoins des utilisateurs</i>	La présence et le nombre de conseillers en mobilité sur le territoire communal est une information utile pour toute personne qui souhaite faire appel à leurs services. Sur le site du SPW Mobilité, elle peut même avoir accès aux coordonnées des conseillers en mobilité afin de pouvoir directement s'adresser à eux pour les questions qui les concernent.
<i>Satisfaction des utilisateurs</i>	
<i>Exhaustivité</i>	

11. Exactitude et fiabilité	
<i>Exactitude</i>	
<i>Erreur d'échantillonnage</i>	
<i>Erreur non due à l'échantillonnage</i>	

12. Actualité et ponctualité	
<i>Actualité</i>	
<i>Ponctualité</i>	

13. Comparabilité	
<i>Comparabilité - Géographique</i>	Limitée : le nombre de conseillers en mobilité sur une commune varie essentiellement selon la concentration d'administrations diverses sur son territoire. En ce qui concerne les administrations communales, le nombre varie en fonction de la volonté politique. Valable dans plusieurs types d'organismes
<i>Comparabilité - Dans le temps</i>	À partir de 2021, le SPW ne conserve plus, dans sa base de données, les CeM qui sont formés mais qui ne sont plus actifs. Cette statistique s'arrête donc en 2020.
<i>Comparabilité - Sectorielle</i>	NA
<i>Comparabilité – Autre</i>	

14. Cohérence	
<i>Cohérence - Interne</i>	
<i>Cohérence - Entre domaines</i>	

15. Coûts et charges

Coût interne
Coût externe

16. Révision des données

Révision des données
Politique

Pas de politique de révision pour les données élaborées pour le produit statistique

Révision des données -
Pratique

17. Traitement statistique

Données de base - Enquêtes

NA

Données de base - Données
administratives

FICHER(S) : Pour chaque période, le fichier que reçoit l'IWEPS mentionne le nombre de conseillers

FOURNISSEUR(S) : **SPW – Mobilité et Infrastructures**
Boulevard du Nord, 8 - 5000 Namur

Contact : cartographie.planification.mobilite@spw.wallonie.be

REVISION : La base de données est régulièrement mise à jour. Il existe différentes façons de savoir si un CeM est toujours actif.

- Quand la personne concernée nous le signale ;
- Quand nous faisons des envois de mails ou des courriers dont le destinataire n'est plus en fonction ou sur le point de quitter son poste.

ACTUALITE : à la fin de chaque formation, le SPW Mobilité encode, dans la base de données WAMODAM, les personnes ayant obtenu le certificat de Conseiller en Mobilité (CeM).

Données cartographiées en ligne à partir de fin 2014 sur le site

<http://mobilite.wallonie.be/home.html>.

RÉFÉRENCE LÉGALE : Décret du 1er avril 2004 relatif à la mobilité et à l'accessibilité locales (M.B. du 13-05-2004, p. 38446 (<http://wallex.wallonie.be/index.php?doc=794&rev=772-504>))

Données de base - Produits
statistiques

NA

Fréquence de collecte des
données

Les données sont mises à jour au minimum une fois par an

Collecte des données

Validation des données

Élaboration des données

Les données ont été transmises à l'IWEPS selon un format demandé (par code INS et par période). Pour chaque période, le fichier reçu mentionne le nombre de conseillers formés, s'il est toujours à la fin de la période de référence et le module de formation suivi.

L'élaboration a consisté, pour chaque année et par commune, à sommer le nombre de CeM formés (au cours de l'année ou lors d'une année antérieure). Ainsi, on obtient le 'stock' de CeM formés. De cette manière, on peut voir l'évolution du nombre de communes ayant des CeM et du nombre de CeM par commune. L'information sur le groupe de formation suivi n'est pas conservée car difficilement agrégable au niveau de la commune. Pour les quelques CeM exerçant en dehors du territoire wallon, les chiffres ne sont repris que dans le tableau de données à télécharger et de manière agrégée (Flandre, Bruxelles, France, Wallonie – commune indéterminée). Cela permet de comptabiliser ces personnes formées toute en respectant les contraintes de publication des fiches thématiques (pour l'instant, seules les données disponibles au niveau des communes wallonnes sont affichables dans les cartes et le tableau synthétique).

Ajustement

18. Commentaires

19. Documents liés

<i>Titre</i>	<i>URL</i>

20. Variables statistiques

<i>Titre</i>	<i>Définition</i>	<i>Unité/Nomenclature</i>
Code INS	Code INS de l'entité	REFNIS
Entité administrative	Nom de l'entité	
CeM formés (jusqu'en 2020)	Nombre de conseillers en Mobilité formés	Effectif
Toujours actif (à partir de 2013)	Nombre de conseillers en Mobilité toujours actifs pendant une période de référence (2013...)	Effectif
